

Une piscine devrait bientôt être installée pour le premier été du couple Macron au fort de Brégançon



Le couple présidentiel envisage d'installer une piscine au coeur du fort de Brégançon. L'ancien fort militaire pourrait donc subir des travaux sous la présidence d'Emmanuel Macron.

La résidence présidentielle, située dans le Var, à Bormes-les-Mimosas, pourrait abriter une piscine dans les toutes prochaines semaines. Le site du fort de Brégançon a été classé monument historique depuis le 25 septembre 1968. Le général de Gaulle y a séjourné pour la première fois au mois d'août 1964. C'est en 1968 que le fort est officiellement devenu l'un des lieux de résidence du chef de l'État. Pompidou, Giscard, Chirac, Sarkozy, Hollande y ont séjourné. François Mitterrand, qui privilégiait sa résidence à Latche dans les Landes, a reçu dans ce lieu le chancelier allemand Helmut Kohl en 1985. Cette information, sur le projet de la construction d'une piscine, a été révélée par L'Express. Selon l'Elysée, ce projet serait bel et bien "à l'étude".

"Cette étude concerne aussi bien les règles relevant des architectes des bâtiments de France, que les questions techniques et financières. Elle devrait remonter au président dans les semaines qui viennent. Ce sera probablement une piscine hors sol, car il est impossible de creuser un bassin. Si la construction est décidée, la réalisation pourrait être rapide, pour les vacances de cette année, dans la mesure où une piscine hors sol est plus facile à installer. Nous ne connaissons pas le coût à ce stade, mais il faut qu'il soit raisonnable".

L'installation de la piscine serait motivée par le fait que la mini-plage privée, accessible depuis le fort, serait exposée à la vue de tous les vacanciers de la plage. La crainte des paparazzis est notamment évoquée par l'Elysée, selon des informations de L'Express :

"La plage actuelle n'est pas vraiment privée. Au-delà de 300 mètres du rivage, n'importe qui peut poser un bateau et viser le président au téléobjectif. Il est donc d'accord pour que l'on étudie la faisabilité d'une piscine".

Le public ne sera pas convié à découvrir cette installation flambant neuve dès cet été. Le couple Macron a en effet annoncé qu'ils passeraient leurs vacances à Brégançon cette année. Les visites du fort seront donc interdites pendant toute la durée de leur séjour.